



Procès-verbal

Réunion du conseil d'administration du 1 mai 2006

*Province de Québec
Chambre de commerce
de la Haute-Matawinie*

À une assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce, tenue au 521 rue Brassard, 19 h 30, Saint-Michel-des-Saints.

A laquelle étaient présents:

Michel Trudeau, Michel Pelletier, Marc Champoux, Johanne Gravel, Marcel Auger, Richard Handfield, Jean-Marc Flamand, Christian Monti, Mélissa Charette et France Chapdelaine, directrice générale.

Absents:

Gilles Coutu, Pierre Legault, Sébastien Rondeau et Carole Robitaille.

1. Adoption de l'ordre du jour

311-2006 Proposé par Michel Trudeau et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2006

312-2006 Il est proposé par Michel Pelletier et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2006, sans modification.

ADOPTÉE

3. Suivis découlant du dernier procès-verbal

5.6 Formations printemps : Formations du 2 et 17 maintenant confirmées avec Emploi-Québec. 12 personnes confirmées pour demain, mardi 2 mai. Reste à confirmer la formation « Un client séduit est un client pour la vie », qui aura lieu les 1 et 2 juin.

5.9 Renouvellement du taux hypothécaire : Vérification faite auprès de Multi-prêts, qui confirme que notre taux est excellent.

6.9 Projet Volet II : La directrice générale mentionne que le projet Volet II concernant le sentier multi-fonctionnel n'a pas été présenté étant donné le manque de temps pour présenter un projet complet, incluant l'approbation des propriétaires de terrains concernés, pour lesquels nous avons déjà obtenu des droits de passage. On lui mentionne que ces documents n'avaient pas nécessairement à tous être remis le 31 mars, ce qu'elle ignorait. Ce projet est donc remis à l'an prochain.

4. Acceptation des comptes de mars-avril 2006 et les feuilles de dépenses de la directrice générale

313-2006 *Il est proposé par Michel Pelletier et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer de mars et avril 2006 et les feuilles de dépenses de la directrice générale.*

ADOPTÉE

5. Présentation d'Éric Harnois, Louisiana Pacific Canada, sur le schéma d'aménagement révisé de la MRC Matawinie

Monsieur Harnois présente le document que tous avaient reçu avant la rencontre, soit les Commentaires réalisés par Louisiana Pacific Canada Ltd. (LP), dans le cadre de la consultation du Projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC Matawinie – Second projet.

Il mentionne que le but visé par LP est de s'assurer que la MRC Matawinie tienne compte des commentaires, les préoccupations et les besoins du milieu forestier, ainsi que ceux de tous les utilisateurs du milieu (ZEC, pourvoiries, etc.).

Une rencontre avec la MRC aura lieu demain matin (3 mai à 11 h), où LP compte bien faire valoir ses commentaires et questionnements, dans une démarche positive et visant la concertation plutôt que l'affrontement, qui ne saurait être profitable à personne. La foresterie est importante pour la région et pour tout le Québec, offrant un grand nombre d'emploi, bien rémunérés, et LP souhaite que la révision du schéma d'aménagement soit faite en tenant compte des besoins de cette production.

Monsieur Harnois désire une lettre d'appui de la part de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, comme il l'a aussi demandé à de nombreux autres intervenants du milieu, afin de démontrer à la MRC Matawinie que les acteurs locaux croient qu'il est important de sauvegarder l'industrie forestière.

Suite au départ de monsieur Harnois,

314-2006 *Il est proposé par Mélissa Charette, secondé par Marc Champoux et résolu à l'unanimité de faire parvenir à monsieur Éric Harnois, de Louisiana Pacific Canada Ltd., une lettre démontrant notre appui aux utilisateurs forestiers dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC, puisque nous croyons que le développement durable appelle la consultation et la concertation dans tous les domaines, particulièrement lors de l'élaboration d'un document aussi important que le schéma d'aménagement et de développement de la MRC.*

ADOPTÉE

6. Informations

6.1 Retour sur l'Assemblée générale annuelle

Tous s'entendent pour dire que l'événement s'est très bien déroulé, et que le format était très bon, car il a permis de tenir l'assemblée générale sur un court laps de temps. Le conférencier a aussi été apprécié par plusieurs, et l'on s'entend pour dire que nous devrions trouver un conférencier tout aussi dynamique pour l'assemblée de l'an prochain, si Emploi-Québec peut à nouveau le subventionner.

Les bénéfices de la soirée sont de 1 478,28 \$ pour la chambre, soit 56 \$ de moins que l'an dernier, pour une participation moins grande (environ 10 personnes de moins). L'emplacement de cette année ne permettait cependant pas de recevoir un plus grand nombre de convives que celui présent.

6.2 Dossiers en cours

Présentation du document détaillant les dossiers en cours.

Ajouts au document mentionnés durant la rencontre :

Lettre du premier ministre aux gagnants lors du Gala des entreprises de la MRC Matawinie

Une demande de lettre du premier ministre du Québec a été faite pour les gagnants du Gala des entreprises de la MRC (Louisiana Pacific et Location de motoneige Haute-Matawinie). Les lettres de félicitations ont bien été reçues et ont été postées aux entreprises.

Formation sur AVANTAGE

Une formation AVANTAGE (notre système comptable) se tiendra à la fin mai à Boucherville, au coût de 500 \$. La directrice se questionne sur la pertinence d'y participer, et verra s'il serait mieux pour la chambre qu'elle y participe, étant donné le départ de Claudia Frappier pour 1 an.

Mise à jour du document « Activités Été en Haute-Matawinie » pour 2006.

6.3 FCCQ : Ajout du logo sur notre papier / Accréditation / « Pour un Québec gagnant »

Discussion sur la pertinence d'ajouter le logo de la Fédération des chambres de commerce du Québec, de laquelle nous sommes membres, sur notre papier en-tête. Il est finalement décidé que cela n'est pas nécessaire pour le moment.

Pour ce qui est de l'accréditation, la directrice mentionne que l'on a déjà discuté de ce dossier il y a quelques mois –c'est d'ailleurs suite à la présentation de ce nouveau programme qu'elle avait élaboré la planification stratégique- et que les chambres de commerce de Lanaudière se rencontrent présentement régulièrement afin de discuter de la pertinence de joindre ce programme. Les coûts n'en sont pas très importants, mais le travail relié à la présentation d'une demande exigera d'y consacrer beaucoup de temps. La directrice mentionne qu'elle suivra le dossier (une rencontre avec la présidente de la FCCQ

aura d'ailleurs lieu le 25 mai prochain à ce sujet), mais qu'elle croit que pour le moment, il est préférable de tout de même commencer à entreprendre les actions demandées afin de s'avancer dans le dossier, mais d'attendre pour présenter une demande, afin de voir si après une année, les chambres auront joint massivement le programme ou non.

Remise à chacun du document « Pour un Québec gagnant », vision économique préparée par la Fédération des chambres de commerce du Québec.

6.4 Assurances responsabilité

Tel que précédemment discuté, des demandes de soumission ont été faites afin que nous soyons couverts par une police d'assurances responsabilité pour les Administrateurs et dirigeants d'organismes sans but lucratif. Monsieur Gaétan St-Georges a fait les demandes auprès des compagnies qui offrent cette couverture (2 seulement) et en a remis copie à la directrice qui étudiera le dossier et le présentera lors de la prochaine rencontre (la 2^e soumission n'a finalement été reçue qu'en fin d'après midi aujourd'hui).

6.5 Comité aviseur

La directrice générale mentionne qu'elle a été approchée par le maire qui pense qu'il serait bien que ce soit elle qui siège au comité aviseur, car faisant partie de la permanence de la chambre, elle serait ainsi toujours au fait des dernières informations.

315-2006 *Il est résolu à l'unanimité que ce soit la directrice générale qui siège au Comité aviseur lors des prochaines rencontres, et que si elle sent qu'elle n'est pas suffisamment au courant de l'historique du dossier pour y siéger efficacement, elle verra à y être remplacée.*

ADOPTÉE

6.6 Feuillelet touristique 2006

Présentation du projet de feuillelet touristique. Discussions sur le tarif, format et nombre de feuillelets. L'on convient : que le tarif est correct; que le nombre d'impressions devrait être de 4 000 plutôt que de 3 000, afin que les commerces participants puissent aussi en obtenir une quantité à distribuer; que l'Imprimerie Pinard, qui a présenté la soumission la moins chère, soit choisie.

6.7 Publicité villégiateurs été 2006

Présentation d'un projet de publicité « Villégiateurs » préparé par la directrice générale. Cette fiche de présentation des entreprises (10 annonceurs @ 75 \$ chacun) aurait été distribuée en même temps que le bottin téléphonique, mais après vérification de l'intérêt des commerçants, il semble que le tarif soit trop élevé pour les retombées prévues.

On vérifiera s'il ne serait pas pertinent de faire imprimer plus de copies de « La Revue » du mois de juin et de la livrer avec le bottin téléphonique, si le tarif d'impression n'est pas trop élevé.

6.8 Carte des villages

Révision des cartes qui ont été modifiées suite aux commentaires reçus lors de la rencontre du conseil en mars dernier.

Certaines modifications demandées ne pourront probablement pas être faites, puisque les cartes sont faites sur place, par Catherine St-Georges (qui n'est pas graphiste) avec pour base des cartes que nous avons reçues gratuitement de la firme Trak. Les commentaires seront toutefois étudiés lors d'une impression « payante » des cartes. Il ne faut pas oublier que les cartes sont faites aux frais de la chambre, à la demande du conseil d'administration.

Commentaires : corrections déjà notées, indication du point de départ du km pour les entreprises situées à l'extérieur des cartes, entreprises en ordre de km plutôt qu'alphabétique, plage d'une couleur différente, indications plus claires, pont de la rue Chagnon à ajouter

On vérifiera le coût d'impression de la carte à l'extérieur de la chambre, qui pourrait possiblement être moins élevé que sur place.

6.9 Annonce « Lanaudière en route »

Monsieur Bob Petit a communiqué avec nous pour nous demander d'acheter la page centrale de la brochure « Lanaudière en route 2006 », au coût de 1 200 \$ plus taxes.

Après discussion, on demande à la directrice générale de vérifier avec les municipalités concernées leur intérêt à déboursier ces frais. La chambre pourrait toutefois participer à la collecte d'informations que cette page contiendrait.

6.10 Prochaine réunion du conseil d'administration

La date de la prochaine rencontre est fixée au lundi 5 juin prochain, 19 h 30.

7. Résolutions

7.1 Contrat avec Service Canada

316-2006 *Il est proposé par Mélissa Charette, secondé par Michel Trudeau et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, France Chapdelaine, à signer le contrat finalisant l'entente d'utilisation de nos locaux par Service Canada, pour un montant de 125 \$ par mois et ce, pour une période d'un an (selon délais, probablement de mai 2006 à juin 2007).*

ADOPTÉE

7.2 Programme de partenariats et commandites

317-2006 *Il est proposé par Marc Champoux, secondé par Marcel Auger et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, France Chapdelaine, à préparer des ententes de partenariat et commandites et à en signer les contrats, lorsque requis.*

ADOPTÉE

7.3 Siège au Conseil d'administration de la SADC Matawinie

- 318-2006 *Suite à la demande de Sylvain Dessureault d'être remplacé dans ses fonctions auprès du Conseil d'administration de la SADC Matawinie, il est proposé par Christian Monti, secondé par Richard Handfield et résolu à l'unanimité d'autoriser Michel Trudeau à représenter la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie lors des réunions du Conseil d'administration de la SADC Matawinie.*

ADOPTÉE

7.4 Formations avec Emploi-Québec – Entente 2006

- 319-2006 *Il est proposé par Mélissa Charette, secondé par Marcel Auger et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, France Chapdelaine, à déposer et signer tous les documents nécessaires dans le cadre des demandes de financement des ateliers de formation 2006 faits en partenariat avec Emploi-Québec.*

ADOPTÉE

7.5 Appui au Club de voile du lac Taureau

- 320-2006 *Il est proposé par Michel Trudeau, secondé par Richard Handfield et résolu à l'unanimité d'appuyer le Club de voile du lac Taureau dans leur demande d'aide financière auprès de la Conférence régionale des élus (es) Lanaudière dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).*

ADOPTÉE

7.6 Dépôt du Volet I du Plan de développement du lac Taureau à la MRC

- 321-2006 *Il est proposé par Mélissa Charette, secondé par Michel Pelletier et résolu à l'unanimité de déposer le Rapport d'étape Volet I du Plan de développement et de positionnement du lac Taureau ainsi que la documentation pertinente dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC Matawinie, afin de faire connaître la vision de développement touristique souhaitée par le milieu.*

ADOPTÉE

7.7 Demande de commandite : Corps de Cadets 2994

- 322-2006 *Il est proposé par Michel Pelletier, secondé par Richard Handfield et résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 50 \$ en échange d'une publicité grandeur ½ page à paraître dans la Revue annuelle 2006 du Corps de Cadets.*

ADOPTÉE

7.8 Signataires auprès de la Caisse populaire et du CFE / 2005-2006

323-2006

Il est proposé par Mélissa Charette, secondé par Christian Monti et résolu à l'unanimité que les signataires des comptes # 75 280 et # 75 578 de la Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie à la Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie soient madame Carole Robitaille à titre de trésorier (signature obligatoire) et madame Johanne Gravel à titre de présidente. En l'absence du président, monsieur Michel Pelletier, 1^{er} vice-président, et monsieur Marc Champoux, 2^e vice-président, sont autorisés à signer les chèques émis aux comptes # 75 280 et 75 578. Ces changements sont déjà effectifs pour les chèques émis depuis le 30 mars 2006. Les signatures des anciens signataires ne sont plus valides pour les chèques émis après le 30 avril 2006.

ADOPTÉE

8. Varia

8.1 Bouées de navigation

Monsieur Pelletier demande si une lettre a été envoyée à la municipalité afin d'assurer que les bouées soient bien installées à temps, ce qui semble ne pas avoir été fait.

Madame Chapdelaine mentionne qu'elle a effectivement oublié de le faire, alors qu'elle comptait le faire. Elle en a toutefois discuté avec le maire, qui lui a confirmé que le niveau de l'eau avait monté trop vite pour que les bouées puissent être installées, car on avait alors à ce moment à travailler aussi rapidement sur la finalisation de travaux à la plage municipale.

La directrice générale verra à communiquer au maire les préoccupations des membres du conseil d'administration de la chambre face au fait que les bouées doivent tout de même être installées, étant donné le danger que représente le fait qu'elles ne le soient pas. Une lettre sera par la suite expédiée à la municipalité si requis, afin de réitérer nos préoccupations.

8.2 Signalisation sentier multi-fonctionnel

Monsieur Pelletier demande si la signalisation sera bien installée dans le sentier multi-fonctionnel.

Madame Chapdelaine mentionne qu'en mars, Mélissa Charette (puisque c'est elle qui connaît le mieux le sentier et qui a fait faire les affiches), Pierre Tardif (puisque c'est lui qui sera responsable de l'installation des affiches) et elle-même sont allés repérer (à motoneige) les endroits où devront être installés les affiches. Ne reste plus à monsieur Tardif qu'à les installer lorsque ce sera possible pour le Club Quad Matawinie, qui a accepté de le faire pour nous.

8.3 Qualité de l'eau potable

Discussion sur la pertinence pour la chambre de faire connaître à la municipalité nos préoccupations face au fait que le nouveau système d'eau potable n'est toujours pas opérationnel.

Madame Chapdelaine mentionne que lors d'un conseil municipal, il avait été mentionné que les travaux avaient été retardés étant donné un problème d'alimentation en électricité pour Hydro-Québec, qui a dû être réglé avant la poursuite des travaux.

Il est convenu que le dossier de l'eau potable est un dossier qui nous concerne tous en tant que citoyens, mais non pas en tant que chambre de commerce.

8.4 Vert de malachite

Monsieur Handfield mentionne qu'il est probable que nous entendions parler du vert de malachite (utilisé pour traiter les maladies fongiques dans les piscicultures), car il semble que la contamination par le vert de malachite soit inévitable, mais peu dangereuse pour la santé. Il tient à mentionner que l'approvisionnement en poisson dans les pourvoiries est toutefois assurée à court terme. La présence du vert de malachite dans les poissons devrait se résorber au cours de l'été, avec l'augmentation de la température de l'eau.

Il est aussi important de souligner que tous les poissons provenant de piscicultures sont contrôlés avant d'être vendus.

9. Levée de l'assemblée

324-2006 Il est proposé par Michel Trudeau et résolu à l'unanimité d'accepter la levée de l'assemblée à minuit.

ADOPTÉE

France Chapdelaine
Directrice générale

Johanne Gravel
Présidente